

40	06/07/2012	BE 0446.979.661	23	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	12261.00405	C 1.1

## COMPTES ANNUELS EN EUROS

Dénomination: **BELHOLDING BELGIUM SA**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Rue de la Blanche Borne N°: 12 Boîte:

Code postal: 6280 Commune: Loverval

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de Charleroi

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE 0446.979.661

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

05-01-2004

Comptes annuels approuvés par l'assemblée générale du

06-06-2012

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2011

au

31-12-2011

Exercice précédent du

01-01-2010

au

31-12-2010

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Documents joints aux présents comptes annuels:

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C 5.1, C 5.2.1, C 5.2.2, C 5.2.3, C 5.2.4, C 5.3.1, C 5.3.2, C 5.3.3, C 5.3.4, C 5.3.5, C 5.3.6, C 5.4.1, C 5.4.3, C 5.5.2, C 5.6, C 5.8, C 5.11, C 5.13, C 5.16, C 5.17.2, C 6

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

**SAMYN** Gilles

Chemin de Florenchamp 1  
6120 Ham-sur-Heure-Nalinnes  
BELGIQUE

Début de mandat: 03-06-2009

Fin de mandat: 03-06-2015

Administrateur

**BORRES** Roland

Coussin Ruelle 16  
1490 Court-Saint-Etienne  
BELGIQUE

Début de mandat: 03-06-2009

Fin de mandat: 31-01-2012

Administrateur

**THERERE** Monique

Rue Georges Rency 32

1200 Woluwe-Saint-Lambert

BELGIQUE

Début de mandat: 02-06-2010

Fin de mandat: 01-06-2016

Administrateur

**DELOITTE REVISEURS D'ENTREPRISES SC SFD SCRL - IRE B-25 (B00025)**

BE 0429.053.863

Berkenlaan 8b

1831 Diegem

BELGIQUE

Début de mandat: 03-06-2009

Fin de mandat: 06-06-2012

Commissaire

Représenté directement ou indirectement  
par:

**NYS** Eric (IRE 01773)

Reviseur d'entreprises

Berkenlaan 8b

1831 Diegem

BELGIQUE

## DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise\*,
- B. L'établissement des comptes annuels\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

---

\* Mention facultative.

**BILAN APRÈS RÉPARTITION**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		20/28	<b>30.489.803</b>	<b>30.489.803</b>
<b>Frais d'établissement</b>	5.1	20		
<b>Immobilisations incorporelles</b>	5.2	21		
<b>Immobilisations corporelles</b>	5.3	22/27		
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
<b>Immobilisations financières</b>	5.4/5.5.1	28	<b>30.489.803</b>	<b>30.489.803</b>
Entreprises liées	5.14	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	5.14	282/3	30.489.803	30.489.803
Participations		282	30.489.803	30.489.803
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8		
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8		
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>	29/58		<b>5.357</b>	<b>12.268</b>
<b>Créances à plus d'un an</b>		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
<b>Créances à un an au plus</b>		40/41		4
Créances commerciales		40		
Autres créances		41		4
<b>Placements de trésorerie</b>	5.5.1/5.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
<b>Valeurs disponibles</b>	54/58		<b>5.353</b>	<b>12.268</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	5.6	490/1		
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	<b>30.495.160</b>	<b>30.502.071</b>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		10/15	<b>7.198.265</b>	<b>7.923.162</b>
<b>Capital</b>	5.7	10	<b>8.677.368</b>	<b>8.677.368</b>
Capital souscrit		100	8.677.368	8.677.368
Capital non appelé		101		
<b>Primes d'émission</b>		11		
<b>Plus-values de réévaluation</b>		12		
<b>Réserves</b>		13	<b>197.395</b>	<b>197.395</b>
Réserve légale		130	197.395	197.395
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b>	(+)/(-)	14	<b>-1.676.498</b>	<b>-951.601</b>
<b>Subsides en capital</b>		15		
<b>Avance aux associés sur répartition de l'actif net</b>		19		
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>		16		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Autres risques et charges	5.8	163/5		
<b>Impôts différés</b>		168		
<b>DETTES</b>		17/49	<b>23.296.895</b>	<b>22.578.909</b>
<b>Dettes à plus d'un an</b>	5.9	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
<b>Dettes à un an au plus</b>		42/48	<b>22.026.971</b>	<b>22.029.299</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	5.9	42		
Dettes financières		43	22.026.245	22.026.245
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439	22.026.245	22.026.245
Dettes commerciales		44	726	3.054
Fournisseurs		440/4	726	3.054
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	5.9	45		
Impôts		450/3		
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes		47/48		
<b>Comptes de régularisation</b>	5.9	492/3	<b>1.269.924</b>	<b>549.610</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		10/49	<b>30.495.160</b>	<b>30.502.071</b>

## COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b>				
Chiffre d'affaires	5.10	70/74		
En-cours de fabrication, produits finis et commandes		70		
en cours d'exécution: augmentation (réduction)				
(+)(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	5.10	74		
<b>Coût des ventes et des prestations</b>				
Approvisionnements et marchandises		60/64	<b>4.515</b>	<b>4.580</b>
Achats		60		
Stocks: réduction (augmentation)	(+)(-)	600/8		
Services et biens divers		609	3.662	3.727
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)(-)	61		
Amortissements et réductions de valeur sur frais		62		
d'établissement, sur immobilisations incorporelles et				
corporelles		630		
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en				
cours d'exécution et sur créances commerciales:				
dotations (reprises)	(+)(-)	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations				
(utilisations et reprises)	(+)(-)	635/7		
Autres charges d'exploitation	5.10	640/8	853	853
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais				
de restructuration	(-)	649		
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b>	(+)(-)	9901	<b>-4.515</b>	<b>-4.580</b>
<b>Produits financiers</b>				
Produits des immobilisations financières		75	<b>80</b>	<b>30.676</b>
Produits des actifs circulants		750		
Autres produits financiers	5.11	751	80	30.676
752/9				
<b>Charges financières</b>	5.11	65	<b>720.462</b>	<b>597.545</b>
Charges des dettes		650	720.314	597.381
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que				
stocks, commandes en cours et créances				
commerciales: dotations (reprises)	(+)(-)	651		
Autres charges financières		652/9	148	164
<b>Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts</b>	(+)(-)	9902	<b>-724.897</b>	<b>-571.449</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		76		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur				
sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations				
financières		761		
Reprises de provisions pour risques et charges				
exceptionnels		762		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		
Autres produits exceptionnels	5.11	764/9		
<b>Charges exceptionnelles</b>		66		
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels				
sur frais d'établissement, sur immobilisations		660		
incorporelles et corporelles				
Réductions de valeur sur immobilisations		661		
financières				
Provisions pour risques et charges exceptionnels:		662		
dotations (utilisations)	(+)(-)	663		
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		664/8		
Autres charges exceptionnelles	5.11	664/8		
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de				
frais de restructuration	(-)	669		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b>	(+)(-)	9903	<b>-724.897</b>	<b>-571.449</b>
<b>Prélèvements sur les impôts différés</b>		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b>		680		
<b>Impôts sur le résultat</b>	(+)(-)	67/77		
Impôts		670/3		

Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	77		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b>	9904	<b>-724.897</b>	<b>-571.449</b>
Prélèvements sur les réserves immunisées	789		
Transfert aux réserves immunisées	689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b>	9905	<b>-724.897</b>	<b>-571.449</b>

**AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS**

		Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b>	<b>(+)/(-)</b>	9906	<b>-1.676.498</b>	<b>-951.601</b>
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	-724.897	-571.449
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-951.601	-380.152
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b>		791/2		
sur le capital et les primes d'émission		791		
sur les réserves		792		
<b>Affectations aux capitaux propres</b>		691/2		
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b>	<b>(+)/(-)</b>	14	<b>-1.676.498</b>	<b>-951.601</b>
<b>Intervention d'associés dans la perte</b>		794		
<b>Bénéfice à distribuer</b>		694/6		
Rémunération du capital		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Autres allocataires		696		

**ANNEXE**  
**ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**

**ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS,  
 ACTIONS ET PARTS**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

(+/-)

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Plus-values au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+/-)

**Plus-values au terme de l'exercice**

**Réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

(+/-)

**Réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Montants non appelés au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

**Montants non appelés au terme de l'exercice**

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

**ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES**

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

**Mutations de l'exercice**

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

Autres

(+/-)

(+/-)

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

**RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE  
 L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8392P	XXXXXXXXXX	<b>30.489.803</b>
8392	<b>30.489.803</b>	
8452P	XXXXXXXXXX	
8452		
8522P	XXXXXXXXXX	
8522		
8552P	XXXXXXXXXX	
8542		
8552		
282	<b>30.489.803</b>	
283P	XXXXXXXXXX	
283		
8652		

**INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS****PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES**

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%				(+ ou (-) (en unités)	
<b>GROUPE ARNAULT SAS</b>  Avenue Montaigne 41 F-75008 PARIS <b>FRANCE</b>  Ordinaires	2.600.000	18,08	0	31-12-2010	EUR	953.406.000	113.585.000

## ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	8.677.368
100	8.677.368	

Modifications au cours de l'exercice

Codes	Montants	Nombre d'actions
	8.677.368	216
8702	XXXXXXXXXX	216
8703	XXXXXXXXXX	

Représentation du capital

Catégories d'actions

Ordinaires

Actions nominatives

Actions au porteur et/ou dématérialisées

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
101	XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX
8712		

## Capital non libéré

Capital non appelé

Capital appelé, non versé

Actionnaires redevables de libération

## Actions propres

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

## Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

## Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

## Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES, TELLE QU'ELLE RÉSULTE DES DÉCLARATIONS REÇUES PAR L'ENTREPRISE

## ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

## VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

## Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
<b>Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année</b>	42	

## Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

	Codes	Exercice
Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
<b>Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir</b>	8912	

## Dettes ayant plus de 5 ans à courir

	Codes	Exercice
Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
<b>Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir</b>	8913	

## DETTES GARANTIES

## Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
<b>Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges</b>	9061	

## Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

	Codes	Exercice
Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	

	Codes	Exercice
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
<b>Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise</b>	9062	

**DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES****Impôts**

	Codes	Exercice
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	
Dettes fiscales estimées	450	

**Rémunérations et charges sociales**

	Codes	Exercice
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	

**COMPTE DE RÉGULARISATION****Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important**

Intérêts courus non échus

1.269.924

**RÉSULTATS D'EXPLOITATION****PRODUITS D'EXPLOITATION****Chiffre d'affaires net**

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

**Autres produits d'exploitation**

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

740

**CHARGES D'EXPLOITATION****Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

Nombre total à la date de clôture

9086

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

9087

Nombre d'heures effectivement prestées

9088

**Frais de personnel**

Rémunérations et avantages sociaux directs

620

Cotisations patronales d'assurances sociales

621

Primes patronales pour assurances extralégales

622

Autres frais de personnel

623

Pensions de retraite et de survie

624

**Provisions pour pensions et obligations similaires**

Dotations (utilisations et reprises)

(+)/(-)

635

**Réductions de valeur**

Sur stocks et commandes en cours

9110

Actées

9111

Reprises

Sur créances commerciales

9112

Actées

9113

Reprises

**Provisions pour risques et charges**

Constitutions

9115

Utilisations et reprises

9116

**Autres charges d'exploitation**

Impôts et taxes relatifs à l'exploitation

640

Autres

641/8

853

853

**Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise**

Nombre total à la date de clôture

9096

Nombre moyen calculé en équivalents temps plein

9097

Nombre d'heures effectivement prestées

9098

Frais pour l'entreprise

617

## IMPÔTS ET TAXES

### IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

#### Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés  
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif  
Suppléments d'impôts estimés

#### Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés  
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

#### Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Codes	Exercice
9134	
9135	
9136	
9137	
9138	
9139	
9140	

### Incidence des résultats exceptionnels sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

#### Sources de latences fiscales

Latences actives  
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs  
Autres latences actives  
Excédent RDT

Codes	Exercice
9141	13.733.224
9142	8.199.820
	5.533.404
9144	

#### Latences passives

Ventilation des latences passives

### TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

#### Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A l'entreprise (déductibles)  
Par l'entreprise

#### Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel  
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145		
9146		
9147		
9148		

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES LIÉES</b>			
<b>Immobilisations financières</b>	280/1		
Participations	280		
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
<b>Créances sur les entreprises liées</b>	9291		
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311		
<b>Placements de trésorerie</b>	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
<b>Dettes</b>	9351	<b>22.026.245</b>	<b>22.026.245</b>
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	22.026.245	22.026.245
<b>Garanties personnelles et réelles</b>	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9391		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9401		
<b>Autres engagements financiers significatifs</b>	9421		
<b>Résultats financiers</b>	9431		
Produits des immobilisations financières	9441		
Produits des actifs circulants	9461	720.314	549.610
Autres produits financiers	9471		
Charges des dettes			
Autres charges financières			
<b>Cession d'actifs immobilisés</b>	9481		
Plus-values réalisées	9491		
Moins-values réalisées			
<b>ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION</b>			
<b>Immobilisations financières</b>	282/3	<b>30.489.803</b>	<b>30.489.803</b>
Participations	282	30.489.803	30.489.803
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
<b>Créances</b>	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
<b>Dettes</b>	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

**TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ**

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

Exercice

0

## RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES**

**Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances

**Garanties constituées en leur faveur**

Conditions principales des garanties constituées

**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur**

Conditions principales des autres engagements

**Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

**LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**

**Emoluments du (des) commissaire(s)**

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9505	2.328
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

**Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés**

## DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

### Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés

L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés

## RÈGLES D'ÉVALUATION

### ACTIF

#### 1. Frais d'établissement

Les frais d'émission, agios et primes de remboursement sur emprunts sont amortis sur la durée de l'emprunt. Les autres frais d'établissement sont amortis par tranche de 20 % au moins.

Toutefois, le Conseil d'Administration a la faculté de décider de prendre les frais d'augmentation de capital intégralement à charge de l'exercice au cours duquel ils ont été exposés.

#### 2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire; les taux annuels suivants sont appliqués :

- immeubles et autres constructions : 5%

- matériel roulant : 25%

- mobilier et matériel de bureau : 20%

- matériel informatique : 33%

- installations téléphoniques : 25%

#### 3. Immobilisations financières

##### a) Participations et autres titres de portefeuille

Chaque participation et titre de portefeuille est comptabilisé à son prix d'acquisition, compte tenu des éventuelles corrections de valeur y afférentes, non compris les frais accessoires pris en charge par le compte de résultats.

##### Participations :

A la fin de chaque exercice, il est procédé à une évaluation sur la base d'une valeur estimative tenant compte principalement de l'actif net comptable corrigé des plus ou moins-values latentes prudemment estimées et jugées durables en fonction de la situation, de la rentabilité ou des perspectives connues de la société.

Des réductions de valeur sont actées dans la mesure où il y a une moins-value ou dépréciation de valeur.

Cependant, comme le prévoit l'article 34 de l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001, le Conseil peut décider, au vu de plus-values durables sur des postes déterminés d'immobilisations financières, d'acter une plus-value en la portant directement au titre III du bilan sans passer par le compte de résultats.

##### Autres titres de portefeuille :

Les actions cotées en bourse ou en vente publique sont en principe évaluées au cours de bourse lorsque leur marché est significatif.

Les actions non cotées et les actions dont le marché est jugé non significatif sont estimées comme les participations.

Des réductions de valeur sont actées dans la mesure où il y a une moins-value ou dépréciation durable.

##### b) Autres immobilisations financières

Elles sont valorisées à leur valeur nominale ou à leur prix d'acquisition.

Des réductions de valeur sont actées dans la mesure où il y a une moins-value ou dépréciation durable.

##### c) Crédances et cautionnements

Les créances, y compris les titres à revenu fixe, portées sous les immobilisations financières, font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

#### 4. Crédances à plus d'un an

Elles sont évaluées selon les mêmes règles que les créances reprises sous les autres immobilisations financières.

#### 5. Crédances à un an au plus

Ces créances suivent les mêmes règles que les créances reprises sous les autres immobilisations financières sans tenir compte cependant du caractère durable des moins-values ou dépréciations.

#### 6. Placements de trésorerie

Les titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition, non compris les frais accessoires pris en charge par le compte de résultats.

En principe, les titres cotés en bourse ou en vente publique sont évalués comme les autres titres de portefeuille repris dans les immobilisations financières. Toutefois, les moins-values ou dépréciations donnent lieu à des réductions de valeur, qu'elles soient durables ou non.

### PASSIF

#### 7. Provisions pour risques et charges

A la clôture de chaque exercice, le Conseil d'Administration examine les provisions antérieurement constituées et à constituer pour couvrir les risques ou charges éventuelles.

#### 8. Engagements et recours

Le Conseil d'Administration valorisera les engagements et recours à la valeur nominale de l'engagement juridique mentionné dans le contrat; à défaut de valeur nominale ou dans les cas limites, ils seront mentionnés pour mémoire.

### ACTIFS ET PASSIFS LIBELLES EN DEVISES

Les montants en devises sont convertis au cours acheteur "devises en compte" marché libre du dernier jour de cotation de l'année.

***BELHOLDING BELGIUM S.A.  
Rue de la Blanche Borne, 12 - 6280 LOVERVAL***

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DU 06 JUIN 2012**

Conformément à l'article 95 du Code des Sociétés, nous vous présentons le rapport des activités de la Société pour son exercice social 2011.

Durant l'exercice 2011, les charges des dettes de la Société se sont élevées à EUR 720.313,90.

La société a enregistré des services et biens divers pour un montant de EUR 3.662,10, des charges d'exploitation pour EUR 852,50 et des charges financières diverses pour EUR 148,00.

La perte de l'exercice s'élève à EUR 724.896,57. Compte tenu de la perte reportée de l'exercice précédent de EUR 951.600,72, il se dégage une perte de EUR 1.676.497,29 que nous vous proposons de reporter sur l'exercice suivant.

Votre Société n'a engagé, au cours de l'exercice écoulé, aucun frais de recherche et de développement et n'a pas eu recours à des instruments financiers dans le cadre de ses activités.

Il n'existe aucune succursale de votre Société. Aucun événement susceptible de modifier le résultat au 31 décembre 2011 n'est survenu depuis la date de clôture.

Votre Société détient comme actif essentiel sa participation dans la SAS Groupe Arnault, elle-même société holding de droit français. Celle-ci est exposée à des risques spécifiques qui sont traités en fonction de sa gestion particulière. La matérialisation éventuelle de ces risques au sein de Groupe Arnault pourrait entraîner une modification de la valeur en portefeuille de la Société.

§

Monsieur Roland BORRES a démissionné de son mandat d'administrateur avec effet au 31 janvier 2012. Le Conseil d'Administration remercie Monsieur Roland BORRES pour sa collaboration efficace à ses divers travaux.

Nous vous proposons de remplacer Monsieur Roland BORRES par Monsieur Jean-Charles d'ASPREMONT LYNDEN pour terminer le mandat d'Administrateur de Monsieur Roland BORRES échéant en 2015.

Le mandat de Commissaire de DELOITTE Reviseurs d'entreprises SC sfd SCRL , représenté par Monsieur Eric NYS, vient à échéance au terme de l'Assemblée Générale du 06 juin prochain. Nous vous proposons de renouveler le mandat pour une période de 3 ans, ainsi que de porter le montant des émoluments annuels à EUR 1.916,- (HTVA). Son mandat viendra donc à échéance au terme de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2015.

L'exercice se clôture par une perte à reporter. Aussi, conformément à l'article 96 du Code des Sociétés, devons-nous justifier l'application des règles comptables de continuité dans ce rapport. Nous estimons cependant qu'il n'y a pas lieu de modifier les règles d'évaluation en going concern, compte tenu de la qualité de l'actif détenu par la société.

Nous prions l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils sont présentés et de donner décharge de leur mission aux Administrateurs et au Commissaire.

Pour le Conseil d'Administration,



**Gilles SAMYN**  
Administrateur

## Belholding Belgium SA

### **Rapport du commissaire sur l'exercice clôturé le 31 décembre 2011 présenté à l'assemblée générale des actionnaires**

#### **Aux actionnaires**

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire qui nous a été confié. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions complémentaires requises.

#### **Attestation sans réserve des comptes annuels, avec paragraphe explicatif**

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de Belholding Belgium SA pour l'exercice se clôтурant le 31 décembre 2011, établis conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 30.495 (000) EUR et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de 725 (000) EUR.

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité du conseil d'administration. Cette responsabilité comprend entre autres: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, y compris l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans le cadre de cette évaluation de risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur dans la société pour l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir les procédures de contrôle appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Nous avons également évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels clôturés le 31 décembre 2011 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Malgré les pertes significatives qui affectent la situation financière de la société, les comptes annuels sont établis en supposant la poursuite des activités de l'entreprise. Cette supposition n'est justifiée que dans la mesure où l'entreprise continue à recevoir le soutien financier de ses actionnaires ou accède à d'autres sources de financement. Sans remettre en cause l'opinion sans réserve exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur le rapport de gestion où, conformément à l'article 96, 6° du Code des Sociétés, le conseil d'administration justifie l'application des règles d'évaluation appropriées aux perspectives de continuité. Les comptes annuels n'ont pas fait l'objet d'ajustements touchant à l'évaluation et à la classification de certaines rubriques du bilan qui pourraient s'avérer nécessaires si la société n'était plus en mesure de poursuivre ses activités.

## Mentions complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect par la société du Code des Sociétés et des statuts, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels:

- Le rapport de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des Sociétés. L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Diegem, le 22 mai 2012

Le commissaire



DELOITTE Reviseurs d'Entreprises

SC s.f.d. SCRL

Représentée par Eric Nys